

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Solers, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles GROSLEVIN, Maire.

Présents : Monsieur Gilles GROSLEVIN, Madame Séverine RAMEAUX, Monsieur Laurent MESSAGEOT, Madame JUDON-GERLITZER Candice, Monsieur Christophe BOUVET, Madame Dorothee THOMAS, Monsieur Jacques CALLIES, Madame Charline FERREIRA, Monsieur Jimmy WEISS, Madame Jacqueline MOERMAN, Madame Delphine BOUTENEL, Monsieur Paul MANGEMATIN, Madame Laure PAZIOT, Monsieur Benjamin DOUBLET.

Absents excusés et représentés : Monsieur Thomas LE TEXIER qui donne pouvoir à Monsieur Christophe BOUVET.

Secrétaire de séance : Madame Candice JUDON-GERLITZER.

ORDRE DU JOUR:

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Vote des taxes directes locales 2026
4. Budget Primitif 2026
5. Vote des Subventions 2026
6. Constitution d'une provision pour créances douteuses pour 2026
7. Montant IFSE
8. Indemnités de fonctions au Maire, aux Adjointes et délégations
9. Désignation des délégués titulaires et suppléants des syndicats et commissions

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2026

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à faire part de remarques éventuelles relatives au compte-rendu du dernier conseil municipal.

Pas de remarques sur ce compte-rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

Vote du Compte Financier Unique 2025

Compte financier unique 2025 présenté par Monsieur Laurent MESSAGEOT, comme suit :

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	878 014.31
		Réalisé :	337 343.31

Recettes	:	Prévu :	878 014.31
		Réalisé :	450 627.13

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	1 290 118.13
		Réalisé :	1 121 003.45

Recettes	:	Prévu :	1 290 118.13
		Réalisé :	1 344 724.93

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	113 283.82
Fonctionnement :	223 721.48
Résultat global :	337 005.30

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 abstentions de Madame PAIZIOT et M. DOUBLET

VOTE le compte financier unique 2025.

Affectation du résultat 2025

Pour l'exercice 2025, les résultats principaux ressortent comme suit :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : + 223 721.48 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement : + 113 283.82 €
- Résultat global de clôture : + 337 005.30 €

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat, comme suit :

- Affectation au compte 002 (Fonctionnement / Recettes) pour 223 721.48 €,
- Affectation au compte 001 (Investissement / Recettes) pour 113 283.82 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions de Madame PAIZIOT et M. DOUBLET,

DECIDE l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) pour 223 721.48 €.

DECIDE l'affectation du solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2025 au compte 001 (solde d'exécution reporté) pour 113 283.82 €.

Vote des taxes directes locales 2026

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les taux suivants des impôts directs locaux pour l'année 2026 :

- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 21,16 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,67 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,80 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2026.

Vote du Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 voix contre de Madame PAIZIOT et M. DOUBLET :

ADOpte le budget primitif de la Commune de Solers, pour l'exercice 2026, par chapitre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ch.	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	494 157,31 €	445 161,29 €	649 605,54 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	673 800,00 €	554 635,03 €	679 250,00 €
65	Autres charges de gestion courante	90 683,00 €	89 729,31 €	96 348,00 €
66	Charges financières	7 892,85 €	7 892,85 €	15 000,00 €
67	Charges spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 082,00 €	1 082,00 €	640,00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	22502,97 €	22 502,97 €	43 502,94 €
TOTAL Dépenses réelles de fonctionnement		1 290 118,13 €	1 121 003,45 €	1 484 346,48 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ch.	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
013	Atténuations de charge	0,00 € €	11 151,07 €	0,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes div.	90 100,00 €	100 206,10 €	107 100,00 €
73	Impôts et taxes	43 000,00 €	37 737,69 €	40 000,00 €
731	Impositions directes	847 800 €	875 284,00 €	883 750,00 €
74	Dotations et participations	207 750,00 €	212 499,94 €	228 750,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	6 373,75 €	1 025,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	4,25 €	0,00 €
TOTAL Recettes réelles de fonctionnement		1 188 650 €	1 243 256,80 €	1 260 625 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	101 468,13 €	101 468,13 €	223 721,48 €
TOTAL Recettes de fonctionnement cumulées		1 290 118,13 €	1 344 724,93 €	1 484 346,48 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Ch.	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00 €	2 028,00 €	10 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	134 000,00 €	0,00 €	105 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	587 946,00 €	209 247,00 €	1 174 955,82 €
16	Emprunts et dettes assimilées	126 068,31 €	126 068,31 €	64 000,00 €
TOTAL Dépenses réelles d'investissement		878 014,31 €	337 343,31 €	1 353 955,82 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ch.	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
10	Dotations, fonds divers et réserves	274 000,00 €	265 232,55 €	17 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	37 400,00 €	37 429,30 €	350 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	418 649,03 €	0,00 €	830 169,06 €
TOTAL Recettes réelles d'investissement		855 511,34 €	302 661,85 €	1 197 169,06 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	22 502,97 €	22 502,97 €	43 502,94 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL Recettes d'ordre d'investissement		22 502,97 €	22 502,97 €	43 502,94 €
001	Solde d'exécution reporté	125 462,31 €	125 462,31 €	113 283,82 €
TOTAL Recettes d'investissement cumulées		878 014,31 €	450 627,13 €	1 353 955,82 €

Vote des subventions 2026 aux associations

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de voter les subventions aux associations comme suit :

Associations	Subvention 2026
Aqua gym (Foyer rural)	300,00 €
Born to Dance (Foyer rural)	400,00 €
Gymnastique adaptée séniors (Foyer rural)	500,00 €
Stretching (Foyer rural)	500,00 €
Foyer rural (général)	500,00 €
Loisirs Partagés (Foyer rural)	200,00 €
Foyer rural	2 400,00 €
AFR	500,00 €
APES	600,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Guignes	300,00 €
Bibliothèque de Solers « Au Fil des Mots »	1 000,00 €
Comité des Fêtes Solersois	1 000,00 €

FNACA	200,00 €
OCCE	1 000,00 €
Solerthon	600,00 €
Tennis de Table Club de Solers	1 500,00 €
Vovinam	500,00 €
TOTAL	9 600,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions de Madame PAIZIOT et M. DOUBLET,

DECIDE d'attribuer les subventions figurant sur la liste ci-dessus.

Constitution d'une provision pour créances douteuses pour 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de constituer une provision pour risques pour un montant total de **640,00 €** au titre de 2026.

Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Monsieur le Maire rappelle la mise en place du régime indemnitaire tenant compte du RIFSEEP qui a fait l'objet de la délibération n° 01/2020 du 6 février 2020.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réviser cette délibération en raison d'une revalorisation des montants.

Il est proposé au Conseil Municipal d'instituer un régime indemnitaire, comme suit :

Groupes	Grades	Fonctions	Plafonds
B1	Rédacteur	DGS Agent comptable	17 480 €
C1	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	DGS	11 340 €
C2	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Responsable Accueil Jeunes	11 340 €
C3	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Agent comptable	10 800 €
C3	Adjoint administratif	Agent Accueil/Etat-civil	10 800€
C4	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Animateur	11 340 €
C4	Adjoint technique	Responsable Service Technique	11 340 €
C4	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	ATSEM	11 340 €
C5	Adjoint administratif	Agent Accueil Polyvalent	10 800 €
C5	Adjoint technique	Agent Service Technique	10 800 €
C6	Adjoint technique	Agent Entretien Ecole, Salle des Fêtes, Mairie, Dojo	10 800 €
C6	Adjoint technique	Agent Entretien Cantine Service Cantine	10 800 €
C6	Adjoint technique	Agent Entretien Ecole Cantine Service Cantine	10 800 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer les modifications du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à compter du 1^{er} mars 2026.

Indemnités de fonctions au Mairie, aux Adjointes et délégations

Le conseil municipal, à 13 voix pour et 2 voix contre de Madame PAIZIOT et M. DOUBLET, décide :

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, d'adjoint et de conseiller municipal, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouée aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L2123-23, L2123-24, L2511-34 et L2511-35 du code général des collectivités territoriales :

Maire	Adjointes	Conseiller avec délégation
52 %	19.3 %	4.9 %

Election des délégués du conseil municipal des syndicats et commissions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions de Madame PAIZIOT et M. DOUBLET, procède à la désignation des délégués comme suit :

NATURE	NOM	TITULAIRE	SUPPLEANT	TITULAIRE	SUPPLEANT
SYNDICAT	CHEMIN DES ROSES	JUDON-GERLITZER Candice	RAMEAUX Séverine	THOMAS Dorothée	BOUVET Christophe
SYNDICAT	SDESM	FERREIRA Charline	MOERMAN Jacqueline	GROSLEVIN Gilles	DOUBLET Benjamin
SYNDICAT	SMAB	WEISS Jimmy	MOERMAN Jacqueline		
SYNDICAT	SYAGE	WEISS Jimmy	CALLIES Jacques	PAIZIOT Laure	GROSLEVIN Gilles
COMMISSION	APPEL D'OFFRES 7 TITULAIRES 1 SUPPLEANT	MESSAGEOT Laurent FERREIRA Charline CALLIES Jacques BOUTENEL Delphine GROSLEVIN Gilles PAIZIOT Laure DOUBLET Benjamin	THOMAS Dorothée		
SOCIAL	CCAS	CALLIES Jacques MOERMAN Jacqueline MESSAGEOT Laurent WESOLOWSKI André GROSLEVIN Gilles MUHVIC Murielle MONTREDON Eva LABARTHE Marie-Noëlle FLOUZAT Marie-Hélène PAIZIOT Laure			

PERSONNEL	CNAS	LE TEXIER Thomas	DUCHÊNE Sandrine	
-----------	------	------------------	---------------------	--

SDESM – Groupement de commande – Eclairage public 2027-2030

La commune de Solers est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM), celui-ci coordonne un groupement de commande pour l'entretien et la maintenance de l'éclairage public qui s'achèvera au 31 décembre 2026, et propose de relancer un nouveau groupement de commande à l'échéance du précédent et d'en assurer la coordination pour deux ans (tranche ferme) et de deux années complémentaires (tranche conditionnelle) soit du 01/01/2027 au 31/12/2030,

La commune de Solers a un besoin propre de maintenance et de travaux du réseau d'éclairage public sur son territoire, il serait opportun pour elle d'adhérer à ce groupement pour bénéficier de cette mutualisation et des effets de la massification d'une telle démarche de regroupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 abstentions de Madame PAZIOT et M. DOUBLET : DECIDE d'adhérer au groupement de commande coordonnée par le SDESM.

Points divers :

Délégations des Adjointes :

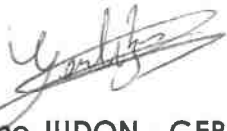
M.Bouvet (école, RH), Mme Rameaux (Associations, culture et patrimoine, fête et cérémonie), M.Messageot (urbanisme, finances).

Délégations des Conseillers :

M.Weiss (prévention et sécurisation de l'espace public), Mme Thomas (communication et information), Mme Judon-Gerlitzer (environnement, cadre de vie, affaires générales), Mme Ferreira (travaux), M.Callies (CCAS), Mme Moerman (3^e et 4^e âge).

Fin du conseil 20H24

Le Secrétaire de séance,



Madame JUDON - GERLITZER

Le Maire,



Gilles GROSLEVIN